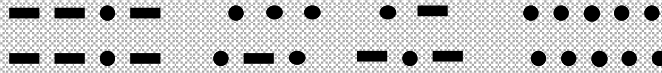




Fortg et Clairs



N° 35

Bulletin de
L'Amicale Nationale des Transmetteurs Parachutistes

Association type loi de 1901 déclarée à la Sous-préfecture de Bayonne en mai 1980.
Siège social : Château Vieux BP 12 - 64109 BAYONNE - CEDEX

Décembre
2016

Le mot du Président



Chers amis,

Les célébrations de la ST MICHEL ont revêtu cette année un caractère particulier puisque doublement fêtées par les parachutistes de la brigade et les transmetteurs de la CCTP. En effet sous l'impulsion du Gal commandant la brigade nous avons eu droit à un grand rassemblement de tous les drapeaux des unités paras dans une prise d'arme grandiose sur la place du Capitole.

Les transmetteurs, ne voulant pas être de reste redoublèrent cette célébration et celle de St GABRIEL, notre deuxième patron, par une magnifique cérémonie sous la présidence du GAL combrig montrant la tout son attachement et toute l'importance qu'il accorde à la 11°CCTP et à ses hommes.

L'année 2016 approche de sa fin, marquée par les événements particuliers qui ont touché notre communauté, je ne citerai que le plus marquant d'entre eux, le rassemblement patriotique des « 1000 drapeaux » lors la journée 5 DECEMBRE ; des événements personnels aussi pour chacun d'entre nous, et enfin bien tristement son lot de disparus..... que ST MICHEL les accueille.

Ce nouveau numéro de notre bulletin reste le lien privilégié de l'Amicale ; Merci à ceux qui contribuent à son contenu. N'hésitez pas à le faire connaître et à le diffuser autour de vous.

Dans ce numéro 35 de « forts et clairs » nous évoquons notre grand rassemblement annuel de 2017 la date est fixée au **20 MAI** et nous aurons encore une fois le privilège de rendre visite à notre beau pays basque puisque c'est le village de **BIDARAY** qui a été choisi par l'équipe organisatrice, dont le savoir faire n'est plus à louer, gageons d'une belle journée réussie...toutes les informations vous seront transmises avec la convocation courant avril.

Soyez nombreux à répondre présents, la proximité du lieu doit permettre à nos plus anciens, nombreux dans le pays basque, d'envisager ce déplacement pour un grand moment de convivialité.

Encore un grand merci à notre rédacteur en chef, sans oublier notre site internet et notre forum qui sont là aussi quotidiennement en relais pour vous tenir informés de l'actualité.

L'ensemble du bureau et moi-même vous souhaitons d'agréables fêtes de fin d'année, un NOEL joyeux et une St Sylvestre festive pour bien commencer 2017.

Tous s'unissent à moi pour vous adresser des vœux les plus chaleureux de joie, bonheur et surtout de santé.

Bonne lecture.

RP



Memo

L'Amicale sur le Net: Correspondance :

Email : Président : ROUSTIT pascalroustit@free.fr **Secrétaire :** Etienne JOUBERT 1, rue Hameau des Cinq Cantons 40390 ST ANDRE DE SEIGNANX etjou40@aol.com - **Trésorier :** Camille JENVRIN 3, place Paul Gadenne 64250 CAMBO LES BAINS camille.jenvrin@cegetel.net **Rédacteur en chef :** Michel ACCARY acy47@free.fr

<http://www.para-trans.org>

<http://anatap.discutforum.com>

Se souvenir de son passé, le porter toujours avec soi, c'est peut-être la condition nécessaire pour conserver, comme on dit, l'intégrité de son moi. (Milan Kundera)

DECES : Jean-Jacques CLAOUE (16 août), Philippe VERHILLE (14 septembre), Tony CECCALDI (22 octobre), Jean SENESSE (27 octobre)

Toutes nos condoléances aux familles éprouvées

REMERCIEMENTS :

Régine VERHILLE,
Emilie et Julien MALLÉN VERHILLE,
Vous remerciant de votre présence, vos prières, vos témoignages et vos fleurs lors des obsèques de Philippe.
Pour ceux qui n'ont pu être là, vos appels, courriels et cartes, empreints de chaleur et d'estime, nous ont parlé de vos rencontres et votre vécu avec Philippe.

INFOS GENERALES

Projet de budget des anciens combattants pour 2017

Grandes lignes

Ce budget est prévu en diminution de 2,6% par rapport à celui de 2016. Il s'élève à 2455 M€. La retraite du combattant, qui concerne environ 1 million d'anciens combattants appartenant à toutes les générations du feu, sera portée à 50 points d'indice de PMI-VG le 1er janvier 2017. Avec la valeur du point d'indice actuel (14,04 €) elle sera alors de 702 €/an puis elle sera portée à 52 points le 1er septembre 2017. En raison de l'augmentation des rémunérations dans la fonction publique qui a été décidée, la valeur du point d'indice de PMI-VG augmentera mécaniquement au cours de l'année. On peut donc s'attendre à une augmentation de la «retraite du combattant» et du plafond de la Retraite mutualiste du combattant (RMC) qu'il n'est actuellement pas possible de chiffrer. Les crédits de l'action sociale de l'ONAC-VG augmentent de 1 million d'euros pour atteindre 26,4 M€. L'allocation de reconnaissance et la rente viagère versées aux conjoints et ex-conjoints survivants des anciens membres des formations supplétives (Harkis) sont revalorisées de 100 €. Elle passera selon les cas de 3415 €/an à 3515 €/an ou de 232€/an à 2422 €/an.

Conjoint ou partenaire survivant des militaires blessés :

La condition d'âge de 40 ans ouvrant le bénéfice du supplément «enfant à charge» est supprimée. Les plus jeunes de ces conjoints ou partenaires ayant un enfant à charge bénéficieront donc d'un supplément de pension de 500 points d'indice de PMI-VG (7020 €/an au taux actuel). Ceci concerne environ une centaine de personnes. Un budget de 15,7 M€ sera consacré à la Journée défense citoyenneté (JDC)

Divers

La politique de mémoire est dotée d'un budget de 22,2 M€ équivalent à celui de 2016. Le budget de l'office national des anciens combattants (ONAC-VG) est maintenu à 56,8 M€. L'Office continuera à mettre en œuvre son Contrat d'objectif et de performance, à consolider son maillage territorial au profit de tous ses ressortissants, à transférer ses établissements médico-sociaux et à valoriser les lieux de mémoire qui lui sont confiés, à soutenir diverses actions mémorielles allant de la Grande Guerre aux OPEX. La réalisation du monument en hommage aux militaires morts en OPEX sera lancée et le mémorial rénové du Mont Faron sera inauguré.

Outre les mesures citées dans la note n°1756 diffusée le 29 septembre 2016 par la commission, le projet de loi de finances pour 2017 prévoit, afin de marquer la solidarité de la Nation à l'égard des familles :

- des militaires décédés pendant ou à la suite d'une opération extérieure ou de sécurité intérieure,
 - des sapeurs-pompiers, policiers, gendarmes et agents des douanes décédés dans l'accomplissement de leur mission ou des suites de leurs blessures et cités à l'ordre de la Nation,
 - ainsi que pour les familles des victimes du terrorisme,
- une décharge de paiement de l'impôt sur le revenu restant dû ou à devoir à la date du décès du défunt et,
→ un dégrèvement pour la taxe d'habitation et la contribution à l'audiovisuel.

En outre, une autre mesure vise à modifier et adapter le code des pensions civiles et militaires de retraite pour témoigner de la reconnaissance de la Nation à l'égard des conjoints survivants de militaires décédés dans le cadre de leur service sur le territoire national. En effet, le déploiement massif des forces armées sur le territoire national, notamment dans le cadre de l'opération Sentinelle, les expose à des risques nouveaux qu'il convient désormais de couvrir. Il est donc prévu à l'article 55 du projet de loi que le montant de la pension de réversion versée aux ayants cause du militaire tué sur le territoire national dans l'exercice de ses fonctions sera doublé.

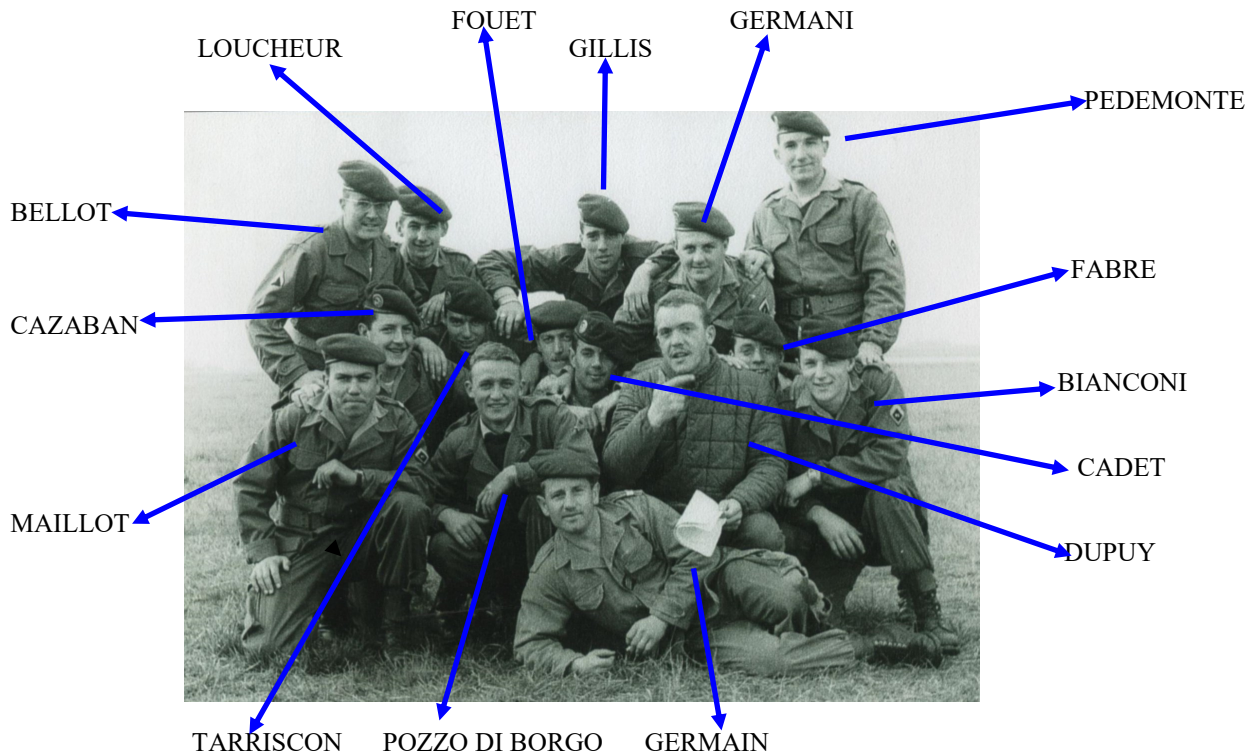
Blessés de guerre : l'armée de terre précise l'attribution et le port de l'insigne

Le bulletin officiel des armées du 4 juin a diffusé une « INSTRUCTION PROVISOIRE N°1403/DEF/EMAT/CAB/ADM/REC relative à l'attribution de l'insigne des blessés de guerre au personnel de l'armée de terre du 14 avril 2015 ». Cette instruction précise que :
- "L'insigne des blessés de guerre témoigne la reconnaissance et le soutien de la nation aux militaires blessés. Il est attribué aux militaires atteints d'une blessure de guerre constatée par le service de santé des armées et homologuée par le ministre de la défense »
- "L'insigne des blessés de guerre est constitué d'un module bronze doré, de 30 mm constitué d'une étoile à cinq branches en émail rouge vif entourée d'une couronne mi-feuilles de chêne, mi-feuilles de laurier et d'un ruban de 50 mm de long et 35 mm de large, composé de la façon suivante : un liseré blanc de 1 mm suivi d'une bande bleue de 5 mm, raie blanche de 1 mm, bande bleue de 4 mm, raie blanche de 1 mm, raie jaune de 3 mm, raie blanche de 1 mm de part et d'autre d'une bande centrale rouge sang de 3 mm. Chaque blessure supplémentaire est matérialisée par une étoile émaillée rouge vif sur le ruban de l'insigne. La barrette de l'insigne des blessés de guerre est un rectangle du ruban décrit ci-dessus d'une longueur égale à la largeur du ruban et de 10 mm de hauteur. Les blessures sont matérialisées sur la barrette par autant d'étoiles que celle-ci peut en contenir."

ASSEMBLEE GENERALE :

Elle se déroulera le 20 mai 2017 à BIDARRAY, le bulletin d'inscription et les informations concernant l'organisation seront envoyés ultérieurement.

Les reconnaissez-vous, le gagnant est : BIANCONI



NOUVELLE ENIGME

Les reconnaissez-vous ? →



VERHILLE Philippe



Le colonel VERHILLE effectue son service militaire en 1973. Deux ans après, en 1975, il intègre l'Ecole Militaire Interarmes (EMIA) à Coëtquidan : il devient, à sa sortie, officier de l'arme des Transmissions.

Ses 5 premières années, il les passe dans les troupes aéroportées et porte le béret rouge des parachutistes. Successivement, il sert au 420° BPCS à Auch, au 14° RCTP (transformé en RPCS) à Toulouse et devient officier adjoint à la 14°CTP (compagnie de transmissions parachutiste). Dans ce laps de temps, il est envoyé en 1978 au Liban comme officier des transmissions dans le cadre de la FINUL.

En 1982, il effectue son temps de commandant d'unité à la tête de la 8°CTD au sein de la 8°DI (division d'infanterie) à Amiens.

En 1984, il rejoint la garnison de Nîmes pour être adjoint au commandant des transmissions de la 6°DLB (division légère blindée). En 1985, il est envoyé à Bangui (RCA) comme commandant des transmissions des EFAO (éléments français d'assistance opérationnelle).

En 1989, il est muté à Paris, à la Direction Centrale des Transmissions à Levallois Perret puis au Kremlin Bicêtre : il est alors chef de la section « composante mobile » puis chef de la section « Organisation ».

En 1994, il retourne à l'état-major de la 6°DLB à Nîmes pour y prendre le poste de chef de bureau TSI (télécommunications et systèmes d'information). Il effectue deux séjours à Sarajevo en 1995 et 1996, sous mandat de l'ONU.

Ce parcours est couronné en 1997 par sa nomination comme chef de corps du 48°RT (régiment de transmissions) à Agen. Il commande son régiment avec une rare disponibilité et s'inscrit dans la lignée des chefs de corps de très grande valeur.

Son temps de commandement achevé, il est muté à Marseille pour y devenir le chef de la division SIC (systèmes d'information et de communication) de l'EMF3 (état-major de force n°3), grande unité à peine créée. Il effectue alors 2 séjours en ex-Yougoslavie, dans le cadre de l'OTAN, en 2000 et 2002 en tant que chef TSI à la DMNSE (division multinationale sud-est) basée à Mostar.

Enfin en 2002, il quitte le service actif pour néanmoins prolonger dans la réserve, prendre en 2005 le bureau Plans et devenir l'adjoint réserves à l'EMF3. Il termine sa carrière militaire en 2012.

Il était Chevalier de la Légion d'Honneur et Officier de l'Ordre National du Mérite.

Le colonel VERHILLE était atteint depuis 2 ans et demi d'une sclérose latérale amyotrophique (SLA) autrement appelée maladie de Charcot. Il a affronté sa maladie avec courage et dignité. Il est décédé le 14 septembre 2016 entouré de sa famille.

Jean-Baptiste SENESSE



Engagé pour trois ans le 1er octobre 1964 au titre de l'École des Transmissions d'Agen, notre camarade est nommé sergent le 1^{er} août 1965. Après la dissolution de l'ESOAT en novembre de la même année, il est affecté à la 21^{ème} Compagnie de Transmissions à Montargis. Rengagé pour deux ans en mai 1967, il est affecté au Groupement Spécial d'Assaut à Lorient jusqu'en novembre 1968 pour rejoindre le 61^{ème} BTAP à Bayonne avant de servir au 61^{ème} EQG à Pau en juillet 1971. Il rejoint le 54^{ème} RCT à Verdun en juillet 1972 où il est nommé au grade d'adjudant le 1^{er} décembre de la même année. En 1975, il est de nouveau affecté au 61^{ème} BTAP à Pau puis à Toulouse en 1977 au 14^{ème} RCTP qui deviendra 14^{ème} RPCS en 1979. Il y sert jusqu'en août 1980 avant d'être affecté à l'École d'Application des Transmissions à Montargis. Il est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 1983. En 1988, il est affecté au 45^{ème} Régiment de Transmissions à Montélimar puis à la Direction Centrale des Transmissions à Bicêtre au mois d'août 1993. Le 6 juin 1994, à sa demande, il est placé en position de retraite après 26 ans de service actif.

Il était décoré de la Médaille Militaire depuis le 31 décembre 1994

Notre ami qui était encore parmi nous lors de la Saint-Michel à Balma est décédé le 27 octobre des suites d'une rupture d'anévrisme.

Gabriel POIRIER



Le nom de notre jeune camarade, Gabriel POIRIER, mort à 23 ans pour la France, en Afghanistan, le 27 septembre 2009, a été gravé au monument aux morts de Bellerive-sur-Allier, sa résidence, à deux pas de Vichy. Il sera dévoilé ce 11 novembre prochain lors d'une cérémonie à sa mémoire.

Gabriel, qui faisait partie des radios les plus prometteurs de sa génération, servait au 2^{ème} Escadron en équipe de recherche. Il avait rejoint le régiment en septembre 2006.

Engagé dans le cadre de l'EUFOR au Tchad/RCA en janvier 2008, il s'était déjà distingué lors des événements de N'Djamena. Suite à cette opération, il avait été redéployé au GABON puis en Afghanistan en 2009.

Il y trouve la mort dans la nuit du 26 au 27 septembre, lors d'une infiltration sous une pluie battante dans la vallée d'Afghanya, où il est emporté par une subite montée des eaux.

Son chef d'équipe, l'adjudant-chef Yann HERTACH cherche alors, par tous les moyens, à lui sauver la vie et plonge héroïquement pour le secourir. Ils sont emportés tous les deux. Yann HERTACH a donné son nom à une promotion de l'École nationale des sous-officiers d'active de Saint Maixent



SAINT MICHEL 2016

Quelles magnifiques cérémonies que les célébrations de la St Michel le 29 septembre pour les paras du grand Toulouse.

Tout commença par une superbe prise d'arme sur l'émblématique place du Capitole ; l'ensemble des drapeaux des régiments de la 11°BP et le fanion de la 11°CCTP étaient fièrement alignés sous les yeux émerveillés et les bravos enthousiastes des toulousains venus nombreux soutenir nos paras ; présidée par le gal BOSSER, CEMAT, ce fut une belle et grande cérémonie.



Forty et Clairs



La 11^e CCTP et l'EM de la 11^e BP nous recevaient le 21 octobre à Balma pour célébrer nos saints patrons, les deux archanges Gabriel et Michel.

Après une cérémonie œcuménique célébrée par l'aumônier du 17RGP et enlevée par un jeune Sergent digne des plus grands sacristains, eu lieu le traditionnel dépôt de gerbe à la stèle des Trans Paras.

Une belle prise d'arme poursuivait la journée où la compagnie au grand complet était passée en revue par le COMBRIG qui présidait la cérémonie et nous faisait l'honneur de sa présence. Enfin tous se retrouvèrent au mess pour festoyer et chanter à tue tête tard dans l'après-midi avant de terminer par une dernière pinte à la chapelle de la Cie.....



Passons aux choses sérieuses



Repas



et



Chants tradi...

1000 DRAPEAUX A PARIS

Messieurs les Présidents, chers amis,

De retour de la cérémonie à l'Arc de Triomphe, je pense me faire l'interprète de tous en exprimant notre fierté et notre joie d'avoir célébré de belle manière la mémoire des Combattants d'AFN.

1000 drapeaux (1034 selon notre cellule de comptage) et presque autant de participants ont rendu hommage à nos 100 000 morts en AFN.

En votre nom, je tiens à remercier tout d'abord le général d'armée DARY et l'ensemble des commissaires du Comité de la Flamme, qui ont réussi à maîtriser cette masse humaine aux couleurs tricolores qui a longuement embouteillé l'avenue des Champs-Élysées et la place de l'Étoile.

En votre nom, je remercie également tous ceux qui sont venus, parfois de fort loin et notamment les porte-drapeaux qui se sont mobilisés pour ce grand rassemblement qui a permis de démontrer l'unité du monde combattant d'AFN et l'attachement à la mémoire de tous les combattants qui ont trouvé la mort en Algérie, mais aussi au Maroc et en Tunisie, de 1952 à 1964.

Au nom de notre délégué national, le général PINARD LEGRY, qui n'a pu assister à cette magnifique cérémonie, je tiens aussi à remercier chacun d'entre vous, MM. les présidents, qui avez adhéré à cette démarche et avez su mobiliser vos "troupes".

Je remercie tout particulièrement les présidents des ACPG-CATM et de l'Union Fédérale qui, bien que n'appartenant pas au CDC et étant depuis toujours les "moteurs" de cette manifestation, avec l'UNC et la Fédération Maginot, ont accepté de nous laisser monter cette "Opération 1000 drapeaux" et y ont participé avec enthousiasme. Qu'ils soient assurés que leurs combats pour la mémoire combattante n'a pas été vain et que nous essayerons de continuer à nous en montrer dignes.

Je pense que nous avons démontré, de manière puissante et digne, autour du tombeau de l'Inconnu, notre attachement à la mémoire de compagnons d'arme qui sont tombés au cours de cette période.

Ce soir, chacun de nos 1000 drapeaux était suivi des ombres de 1000 combattants morts pour avoir obéi aux ordres de la France et l'espace de l'Arc de Triomphe était trop petit pour les accueillir tous.

Un GRAND merci à tous et aux membres de vos associations
Général Henry-Jean FOURNIER



Notre porte-drapeau représentait l'ANATAP



Nouvelles des FANC

Croix du Sud 2016

Du 7 au 18 novembre, les FANC ont conduit l'exercice « Croix du Sud 2016 » dans la province Sud de la Nouvelle-Calédonie. Réalisé tous les deux ans, « Croix du Sud » est un exercice interarmées et interallié qui réunit les principaux partenaires de la région Pacifique. Conduit par les FANC sur leur zone de responsabilité permanente (ZRP), il vise à approfondir la coopération sur une opération multinationale planifiée d'aide humanitaire et d'évacuation de ressortissants et à maintenir les capacités opérationnelles d'intervention des FANC et des FAPF dans un tel contexte.

Pour l'édition 2016, douze nations ont déployé 1 800 militaires et engagé neuf bâtiments, cinq aéronefs, trois hélicoptères ainsi que des moyens logistiques conséquents. Les FANC, renforcées par les FAPF, ont engagé près de 1 100 militaires répartis autour :

- trois compagnies du RIMaP-NC (infanterie, appui, parachutiste)
- mobiles et réactives grâce à l'appui de deux avions *CASA* (FAPF)
- la frégate de surveillance *Vendémiaire* et son hélicoptère *Alouette III*
- le bâtiment multi missions *d'Entrecasteaux*
- le patrouilleur P400 *La Moqueuse*
- la vedette *Dumbéa*
- deux avions de surveillance maritime *F200 Guardian*
- deux hélicoptères *PUMA*

le soutien fourni par le GSBdD-NC

Les autres moyens sont engagés par :

- l'Australie (1 compagnie 1 *Hercule C 130* et 1 *King-Air B300*)
 - le Canada (1 section)
 - le Chili (1 groupe de combat)
 - les Fidji (1 section et 1 patrouilleur)
 - le Japon (1 équipe médicale)
 - la Nouvelle-Zélande (1 section et 1 détachement de reconnaissance de plages)
 - la Papouasie-Nouvelle-Guinée (1 *landing craft heavy*)
 - le Royaume des Tonga (1 section et 1 patrouilleur)
 - le Royaume-Uni (1 détachement de Gurkhas comprenant 1 section, 1 équipe de snipers et 1 équipe de reconnaissance)
 - les États-Unis (1 détachement de l'US Army et un détachement d'USMC)
- le Vanuatu (1 section et 1 patrouilleur).



Espace Culturel TJIBAOU

Cet exercice constitue un rendez-vous majeur pour chacun de ces participants et une occasion unique d'entraîner les forces armées du Pacifique Sud à grande échelle.

La France, et principalement les forces de souveraineté du « théâtre Pacifique » (FANC et FAPF), a toujours été fortement engagée dans cette zone et particulièrement réactive face aux catastrophes naturelles. C'est en s'entraînant régulièrement dans le cadre des exercices *Croix du Sud* et *Equateur* notamment que les FANC et les FAPF sont en mesure d'intervenir rapidement et en parfaite coordination interministérielle et interallié pour faire face aux crises réelles. Cette capacité d'engagement s'est illustrée lors du passage des cyclones *Pam* au Vanuatu (2015) et *Winston* et aux Fidji (2016). Dans ces deux opérations, les forces françaises ont démontré leur aptitude à intervenir dans l'urgence, en s'appuyant sur la gamme très complète de leurs capacités interarmées.

Les FANC ont pour principales missions d'assurer la souveraineté de la France dans leur zone de responsabilité, d'animer la coopération régionale et d'entretenir des relations privilégiées avec l'ensemble des pays riverains de la zone Pacifique. Les FANC engagent régulièrement leurs moyens pour des opérations d'aide aux populations, en appui des autres services de l'État.

Les Forces Armées participent au sauvetage de la population dans la région de Houaïlou ...

Dès le 22 novembre, après les fortes précipitations dans la région de Houaïlou (côte Est de la Nouvelle-Calédonie) qui ont particulièrement touché les villages de Wakaya et de Gouareu, les forces armées en Nouvelle-Calédonie ont été engagées en soutien du personnel de la sécurité civile et de la gestion des risques (DSCGR) dans les opérations de secours et d'assistance à la population.

Sur demande de concours du haut-commissariat de la République en Nouvelle-Calédonie, les FANC ont réalisé plusieurs missions d'assistance à la population à la suite des pluies intenses qui frappent l'archipel depuis dimanche.

Le 22 novembre, dès 12h50, un *Puma* de l'Escadron de Transport 52 (ET 52) a décollé de Nouméa pour se rendre dans le village sinistré de Wakaya. Embarquée à bord de l'hélicoptère, l'équipe médicale des FANC, constituée d'un médecin, d'un infirmier, et d'une auxiliaire sanitaire, est déployée avec trois agents de l'unité d'intervention de la DSCGR, deux gendarmes et leur chien.

Tous sont à pied d'œuvre dès 14h. Le Puma quitte ensuite Wakayka et réalise une EVASAN (Evacuation Sanitaire) au profit de cinq civils blessés. Ces derniers seront alors pris en charge au CHT Gaston Bourret de Nouméa.

Dans l'après-midi, un détachement du RIMaP-NC composé d'une équipe de reconnaissance et d'une section (une trentaine de personnes) quitte le camp de Nandaï en direction de Gouareu. Après avoir débloqué l'axe Bourail-Houailou, le détachement arrive vers 16h00 aux abords de Gouareu dont les accès sont rendus difficiles en raison des coulées de boue.

La section effectue alors des travaux d'ouverture d'itinéraire jusqu'à la tombée de la nuit. Le détachement du RIMaP-NC passera la nuit sur Houailou avant de reprendre les jours suivants les travaux d'ouverture d'itinéraire ainsi que les missions de reconnaissance et de recherche de disparus en liaison avec la DSCGR.

Police des pêches UATIO...

Du 20 au 28 octobre 2016, les forces armées de la Nouvelle-Calédonie (FANC) ont conduit une opération de police des pêches à l'encontre de trois navires vietnamiens, entre les récifs d'*Entrecasteaux* et les îles Bélep, au nord-ouest de la Nouvelle-Calédonie.

Le jeudi 20 octobre 2016, un avion de patrouille et de surveillance maritime *Gardian*, du détachement de la flotille 25 F, localise un navire en action de pêche proche des récifs d'*Entrecasteaux* à 180 km de la pointe nord-ouest de la grande Terre. Deux autres survols, le samedi 22 et le dimanche 23, permettent de confirmer la présence d'un navire vietnamien, manifestement en activité de pêche illicite, au large des îles Bélep.

Dès l'aube du 23 octobre, le P400 *la Moqueuse* se rend sur zone ; il envoie alors son équipe de visite à bord du navire suspect. L'enquête de pavillon et l'inspection du navire mettent en évidence la présence de 1,3 tonne d'holothuries pêchées illégalement. L'équipe de visite procède alors à la neutralisation et à l'appréhension des matériels de pêche.

Dans la soirée, deux autres navires de même type étaient localisés par le *Gardian*, au nord des îles Bélep. *La Moqueuse* et la vedette côtière de surveillance maritime *Dumbéa* de la gendarmerie maritime, interceptent le lendemain les deux navires vietnamiens suspects. Les visites menées permettent de saisir près de 6 tonnes d'holothuries, remises ensuite à la mer.

La réussite de l'opération de police des pêches « Uatio », la quatrième depuis le début de l'année 2016, confirme la cohérence du dispositif des FANC alliant avions de surveillance maritime et moyens maritimes pour faire cesser les activités de pêche illicite dans la mer territoriale de la Nouvelle-Calédonie et préserver les droits souverains de l'État au sein de la zone économique exclusive de Nouvelle-Calédonie.

Les FANC garantissent la protection du territoire national et animent la coopération régionale depuis le département de Nouvelle-Calédonie. Elles constituent le principal point d'appui aéroterrestre du théâtre *Pacifique*, en lien avec les Forces armées en Polynésie française (FAPF).



HK416



Une page se tourne pour l'armée française. Elle va doter ses soldats de fusils d'assaut allemands HK 416 pour remplacer ses célèbres Famas. Ce choix, attendu depuis quelques semaines, a été officialisé par la direction générale de l'armement (DGA), vendredi 23 septembre.

Utilisé du désert du Mali aux rues de Paris, où il équipe les militaires de l'opération Sentinelle, le Famas vit donc ses derniers jours. L'arme conçue au début des années 70 et fabriquée pendant trois décennies à Saint-Etienne sera progressivement remplacée dès l'année prochaine par le groupement Heckler et Koch. Tout un symbole, puisque depuis toujours les soldats français tiraient "français". Famas était d'ailleurs l'acronyme de Fusil d'assaut de la Manufacture d'armes de Saint-Etienne.

Le HK 416 est notamment utilisé par l'armée norvégienne, ainsi qu'au sein des forces spéciales et de l'armée de l'air françaises. "Ce fusil, au calibre Otan de 5,56 mm, possède la capacité de tirer les grenades à fusil et peut recevoir un lance-grenades de 40 mm pour augmenter sa puissance de feu", précise la DGA.

Le fusil allemand était en concurrence avec l'ARX160 de l'italien Beretta et le MCX du germano-suisse Sig Sauer ainsi qu'avec le VHS2 du croate HS Produkt et le Scar du belge FN Herstal. Pas d'entreprise française dans la compétition.

Pour le ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, il n'existe plus en France d'entreprises françaises capables de produire de Famas. La manufacture d'armes de Saint-Etienne, un temps reprise par Giat industries, a définitivement fermé en 2001



DON à l'ENTRAIDE PARACHUTISTE **Association reconnue d'Utilité Publique**



Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Montant du don : Par :

Chèque bancaire

Virement automatique

Virement en ligne (Paypal)

Adresser à :

ENTRAIDE PARACHUTISTE – Quartier Général Niel – BP 45017 – 31032 TOULOUSE Cedex 5

CCP : N° 620 726 U Toulouse Tel & Fax : 05 62 5 34 72

Email : courrier@entraideparachutiste.fr - Site : entraideparachutiste.fr

Le reçu fiscal vous sera adressé dès réception du don